MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS CITE

N°

Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2023

La présidente d'Université Paris Cité,

VU le Code de l'éducation :
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article 1er : La commission créée en vue de pourvoir le poste n°307 est constituée des membres dont les noms suivent :

Monsieur Guillaume PRESTAT, PR, Université Paris Cité, Président ;
Madame Karine LE BARCH, PRAG, Université Paris Cité, Vice-présidente ;
Madame Claire MANGENEY, PR, Université Paris Cité ;
Monsieur Etienne BLANC, MCF, Université Paris Cité ;
Madame Clotilde POLICAR, PR, ENS/PSL Sorbonne Université.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16/11/2022

Christine CLERICI

Université Paris Cité

Pour la Présidente et par délégation
Jean-Christophe HIBON
Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations